

**VILLE DE BRIARE**

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	23
Votants	28

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 17 novembre, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur BOUGUET Pierre-François, le Maire,

**Présents :**

Monsieur BOUGUET Pierre-François ; Madame VICHERAT Valérie ; Monsieur CHARMETANT Alain ; Madame NIANG Kiné ; Monsieur LHOSTE Laurent ; Madame LAURENT Jacqueline ; Monsieur GIRAULT Dominique ; Madame SIGNORET Edwige ; Monsieur BANSE Hervé ; Monsieur DEPARETERE Marcel ; DE SAINTE CROIX Stéphane ; Monsieur GAUDICHON Eric ; Monsieur COURTILLAT Claude ; Madame GUILLOT Jacqueline ; Monsieur MOURAUX Michel ; Monsieur COQUILLET Jean-François ; Monsieur LE DEM Philippe ; Madame BOURGOIN Evelyne ; Monsieur GAGNEPAIN Patrice ; Madame KHEDDAR Haiate ; Monsieur FAISY Fabien ; Monsieur GARDINIER Frédéric ; Madame LECLERC Sylvie.

**Absente :** MARISSAL Bénédicte

**Absents excusés :**

Madame GABRIEL Mélanie ; Madame GUINAND Alexandra ; Madame LAVARENNE Monique ; Monsieur de COURCEL Dominique ; Madame ACIMOVIC Cennet.

**Procuration a été donnée à :**

Madame GABRIEL Mélanie donne procuration à Madame VICHERAT Valérie  
Madame GUINAND Alexandra donne procuration à Madame SIGNORET Edwige  
Madame LAVARENNE Monique donne procuration à Monsieur COURTILLAT Claude  
Monsieur de COURCEL Dominique donne procuration à Monsieur GARDINIER Frédéric  
Madame ACIMOVIC Cennet donne procuration à Madame LECLERC Sylvie

Madame LAURENT Jacqueline a été nommée secrétaire de séance.

**Délibération N° 2023-109 : APPROBATION DU RPQS SERVICE « ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF » CCBLP**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération communautaire n°2023-199 du 24 octobre 2023,

Vu le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye, dressé pour l'année 2022, et adopté par le conseil communautaire,

**Le Conseil Municipal,**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**PREND ACTE** du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la CCBLP pour l'année 2022.

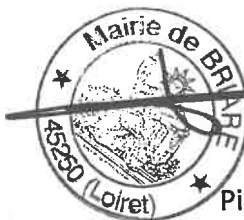
Le 27 novembre 2023

La secrétaire de séance



Jacqueline LAURENT

Le Maire,



Pierre-François BOUGUET